

PRIORITÉS DÉPARTEMENTALES DES HAUTES-PYRÉNÉES 2021

Ces propositions s'appuient sur les éléments :

- de diagnostic de la vie associative des Hautes-Pyrénées,
- des priorités nationales et régionales rappelées dans l'appel à projets régional 2021.

* « Associations et projets qui concourent au dynamisme de la vie locale » :

Sont visées les activités accessibles (tarifs, lieux, modalités de participation...) et favorisant la participation des personnes les plus fragiles, au-delà des adhérents habituels.

* « Associations et projets qui concourent à la consolidation de la vie associative locale » : sont visés,

La mutualisation de ressources,

Le partage et la coopération entre associations,

Les projets d'accompagnement des associations locales

La mobilisation d'un nombre important de bénévoles, et tout particulièrement les jeunes, l'incitation à leur participation et leur implication dans la vie et le fonctionnement de l'association (stratégies, démarches et outils développés, résultat recherché)

* « Associations et projets qui répondent à des besoins sociaux non satisfaits, proposent des solutions innovantes »

Seront retenues en priorité, les demandes à l'appui desquelles sont présentés des projets associatifs et actions :

Structurants visant à redynamiser les associations dont l'activité est fortement impactée depuis mars 2020 par la crise sanitaire

Implantés en territoires ruraux et mobilisant la participation de ces territoires

Comportant les éléments explicatifs et explicites permettant d'apprécier leur réalité

Émanant d'associations dont le projet concourt à renforcer la citoyenneté, le vivre ensemble et la cohésion républicaine et sociale.